



Association « A bicyclette ! »

Etude du développement des déplacements doux à l'échelle de la Communauté de Communes de Saint Malo de La Lande

1. Une association née en 2008

Initiée par une poignée de bénévoles qui souhaitent favoriser le développement des pistes cyclables à l'échelle de la communauté de communes de Saint Malo de la Lande, l'Association « A bicyclette ! » est créée en Mai 2008. Son siège social est celui de la CC, à Saint Malo de la Lande.

La première action est l'organisation de la « fête du vélo », le 5 Juin 2008, qui rassemble plus de 100 cyclistes autour d'une randonnée familiale à plusieurs départs, qui convergent vers le Marché de Coutainville.

2. L'étude d'une piste cyclable vers la Pointe d'Agon

Forte de ce succès, l'Association se positionne comme interlocuteur de la CC sur le thème des déplacements doux, avec l'assentiment des élus.

En 2009, une pré-étude est menée, concernant la faisabilité d'un cheminement alternatif à la route vers la Pointe d'Agon. Ce projet est finalement étudié avec plus de moyens par le Symel.

En 2010, l'Association décide d'organiser une fois par mois, à partir de Mars, des sorties vélo familiales, et de lancer, au travers d'un stage d'étudiant, une étude du potentiel de développement des pistes cyclables à l'échelle communautaire.

3. Une étude à l'échelle communautaire.

L'objectif de l'étude est de formaliser des propositions d'aménagements favorisant les déplacements doux, en particulier le vélo, à l'échelle de la CC.

S'appuyant sur le diagnostic précis de l'ensemble des voies stratégiques et des points difficiles identifiés dans chaque commune, il s'agit d'élaborer des scénarii de schémas de déplacements doux s'insérant dans la logique du « Plan Vélo » départemental, et intégrant les projets locaux en devenir. (Cheminement alternatif à la Pointe d'Agon, liaison Coutances-Pont de la Roche, réflexion sur les bordures de la route touristique,...).

La vocation touristique de ce schéma directeur est assortie d'une forte demande locale de sécurisation des déplacements doux quotidiens, en particulier autour du collège d'Agon-Coutainville.

La prise en compte du développement durable sera privilégiée dans chacune des composantes de l'étude : respect des milieux naturels, sobriété des aménagements, choix des matériaux, concertation des acteurs locaux,...

A la disposition des élus communautaires et communaux, ces propositions chiffrées pourront être valorisées pour mettre en œuvre des travaux selon les orientations définies : marquages au sol, zones 30, pistes cyclables,...

► **Ce projet innovant a de nombreux atouts :**

-touristiques : renforcement de l'attractivité des communes de la CC ; lien facilité avec les communes arrières littorales ; valorisation du territoire par l'innovation
-environnementaux : réduction de la consommation d'énergie fossile et des émissions de GES
-sociaux : favoriser la convivialité et la mixité générationnelle dans la CC, améliorer la sécurité des enfants et des familles.

► **Cette étude sera menée par un (e) étudiant(e) de type master 2 « Aménagement ».**
Elle commencera mi-avril 2010, pour une durée de 5 mois.

Dans les locaux de la CC, un bureau avec ordinateur sera mis à disposition du stagiaire, qui sera encadré par C. Macé, secrétaire Général de la CC et les bénévoles de l'Association, qui s'engagent à consacrer 2 demi-journées par semaine au suivi du stage .

► **Un Comité technique** pourra être constitué, pour conforter la mise en œuvre de l'étude : élus, membres de l'Association, services des routes du CG, DDTM, Pays de Coutances,...

4. Financement

Actuellement, l'Association est exsangue. Ses seules ressources sont les cotisations de 10 € de ses 20 adhérents.

C'est pourquoi la CC est sollicitée pour le financement des 5 mois de stage :

5 mois à 420 € = 2100 €

Frais de déplacements : 400 €

Total : 2500 €

Toutefois, l'Association répond à un **appel à projet du Conseil Régional : « Associations nous pour le développement durable »**, et peut espérer bénéficier à partir de Juillet 2010 d'une subvention de l'ordre de 3000 € pour ce projet.

Cette somme serait mise à profit pour concevoir un document de synthèse méthodologique de l'étude, à l'attention des collectivités et des partenaires techniques et institutionnels. Ceci valoriserait l'implication de la CC et le travail accompli par le stagiaire et l'Association.

Une journée de restitution serait aussi organisée à la fin de l'étude, pour communiquer sur la méthodologie définie au travers de cette démarche innovante, qui devrait inspirer d'autres collectivités.

Contact :

A Bicyclette

Sophie BARBOT

11 rue de la Vincenterie

50 560 Gouville Sur Mer

Téléphone : 02 33 45 27 72. adresse email : tousabicyclette@orange.fr